

# **ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES CRITÈRES RÉVISÉS PROPOSÉS : STANDARD PANCANADIEN RELATIF AUX HYDROCARBURES PÉTROLIERS DANS LE SOL**

## **SOMMAIRE**

Le standard pancanadien (SP) relatif aux hydrocarbures pétroliers (HCP) dans le sol a été élaboré par le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) en 2000 et ratifié par les ministres de l'Environnement des provinces et territoires (à l'exception du Québec) en mai 2001. En vertu du SP-HCP, les ministres s'étaient engagés à examiner le standard cinq ans après son entrée en vigueur pour le mettre à jour en fonction des nouvelles données scientifiques, techniques et économiques. L'examen, qui a débuté à l'automne 2005, a culminé à la fin de 2006 par la recommandation d'un standard révisé contenant des critères numériques actualisés. Le standard révisé devrait être prêt en 2007.

La présente analyse socio-économique visait à évaluer et à comparer les coûts et bénéfices de l'application du SP-HCP en vigueur (2000) et révisé (2007). Pour estimer les coûts d'assainissement découlant de l'application du standard de 2000 et du standard de 2007, nous avons déterminé les besoins d'assainissement selon divers scénarios représentatifs d'un éventail de lieux contaminés par les HCP. À l'aide de données de lieux réels fournies par l'industrie, les besoins et les coûts d'assainissement ont été déterminés par région pour chaque scénario, puis calculés par secteur industriel et à l'échelle nationale, de manière à déterminer le coût total de l'assainissement des lieux contaminés existants sous le régime du standard de 2000 et du standard de 2007. Les coûts d'assainissement globaux ont été comparés aux données de l'industrie de l'assainissement pour évaluer la capacité de l'industrie et le temps qu'elle mettrait à exécuter les travaux. Les bénéfices de l'assainissement non seulement pour l'industrie de l'assainissement, mais aussi pour les exploitants, les propriétaires fonciers, les municipalités et le public, ont également été analysés, principalement d'un point de vue qualitatif.

En résumé, l'analyse socio-économique indique que les révisions proposées au SP-HCP ont relativement peu d'effet sur les coûts d'assainissement des lieux contaminés par des HCP au Canada. Selon les prévisions, le total des coûts d'assainissement non actualisés (en dollars constants de 2006) pour toutes les industries devrait augmenter de 40,1 milliards à 40,6 milliards de dollars, une augmentation d'environ 1,4 %. Les coûts d'assainissement des lieux contaminés du secteur amont comptent pour environ 82 % du total et devraient légèrement augmenter (1,0 %). Les coûts d'assainissement des lieux du secteur aval et autres lieux (à vocation gouvernementale, commerciale, résidentielle) représentent 6 % et 12 % du total et devraient augmenter de 2,6% et 3,1% respectivement.

Dans le cas des lieux du secteur amont, la très faible augmentation des coûts est attribuable à la hausse des critères de la fraction 3 (F3) et à la baisse des critères de la fraction 2 (F2) pour certaines combinaisons type de sol/utilisation du sol/utilisation de l'eau. À cause de ces changements, la F2 devient la fraction de référence en remplacement de la F3. Pour les lieux du

secteur aval, la hausse un peu plus importante des coûts est due en partie à l'abaissement des critères de la F2 et à l'abaissement des valeurs de la fraction 1 dans certains scénarios.

Selon les estimations, l'ampleur des travaux nécessaires à l'assainissement des lieux contaminés par des HCP serait 57 fois supérieure à la capacité annuelle de l'industrie de l'assainissement. En supposant une croissance raisonnable dans ce secteur, l'assainissement de tous les lieux existants prendrait environ 30 ans à l'échelle nationale. Cependant, les plus grands éléments de passif liés aux cas de contamination par des HCP se trouvent dans les provinces qui abritent de grosses industries pétrolières et gazières en amont; or, ces provinces ont des industries de l'assainissement relativement petites comparativement aux besoins d'assainissement estimés, ce qui pourrait nécessiter une redistribution des ressources pour répondre à la demande.

Outre les bénéfices directs récoltés par l'industrie de l'assainissement et provenant des dépenses d'assainissement, les principaux bénéfices concrets ou « monnayables » sont l'élimination ou la réduction du passif des exploitants lié aux lieux contaminés ainsi que l'augmentation de la valeur du terrain et/ou les revenus tirés d'un terrain devenu exploitable. L'écart entre la valeur marchande d'un lieu contaminé et la valeur de ce même lieu intact ou assaini est généralement jugé égal au coût de l'assainissement. Dans la plupart des cas, l'assainissement d'un lieu contaminé n'entraîne donc pas de bénéfice net pour l'économie dans son ensemble, mais un bénéfice transférable entre les parties concernées; des cas font cependant exception : lorsque le coût de l'assainissement est supérieur à la valeur marchande de la propriété ou lorsque les travaux d'assainissement entraînent une augmentation accrue de la valeur de la propriété en permettant un usage plus intensif et/ou profitable du terrain (p. ex. vocation commerciale de faible densité à vocation résidentielle de haute densité [tours d'habitation]).

Considérant que les coûts et bénéfices s'annulent dans la plupart des cas et qu'il est difficile d'évaluer les cas d'exception de façon globale, les bénéfices nets associés à la hausse des valeurs foncières ont été analysés de façon qualitative dans le présent document, sans être quantifiés. Les bénéfices sociaux de l'assainissement sont l'amélioration de la santé et de la qualité de l'environnement, la jouissance accrue des lieux, l'élimination ou la réduction de la détérioration du sol et la réduction du passif éventuel associé au risque d'impact nuisible. Ces bénéfices ne sont généralement pas considérés comme monnayables.

L'estimation des coûts globaux d'assainissement est rendue difficile par la variation des conditions et des besoins d'assainissement d'un lieu à l'autre et d'une région à l'autre, ainsi que par la variation des coûts unitaires d'assainissement. Les facteurs qui contribuent de façon significative à la variation des coûts globaux sont, notamment, les coûts unitaires d'assainissement, particulièrement pour les lieux du secteur amont, et les quantités estimatives de sol à assainir selon différents scénarios. À partir de données réelles, des valeurs ont été attribuées à ces facteurs de variation et utilisées pour faire une analyse probabiliste des coûts totaux, ce qui a permis de produire une distribution de probabilité des coûts totaux d'assainissement. Le coût médian s'élève à 37,8 milliards de dollars sur une base nationale, tandis que les déciles supérieur et inférieur (90<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> centiles) se chiffrent à 134,1 milliards et à 14,3 milliards de dollars respectivement.